

POLICE—*Suite.*

3. Bill concernant la police du Canada (du Sénat). Première lecture, 113; seconde lecture, 136. En comité général; rapporté; passé, 255-6. S. R., 437. (42 Vict., chap. 37.)
Voir *Documents*, 197, 198.

POLICE À CHEVAL :

Voir *Documents*, 197, 198.

PORT FRANCIS—Écluse du :

Voir *Documents*, 115, 57.

PORT STANLEY—Havre du :

Voir *Documents*, 124.

POSTE :—Bureau de :

- Bill pour amender l'acte du bureau de poste de 1875 (M. Langevin), 68. En comité général; rapporté; passé, 248. Par le Sénat, avec amendements; amendements devant être pris en considération à un jour ultérieur, 286. Adoptés, 313. S. R., 437. (42 Vict., chap. 20.)
Voir *Documents*, 197, 219.

POURSUITES PAR LA COURONNE :

- Bill pour pourvoir au paiement des frais encourus par les défendeurs dans certaines actions de poursuite intentées par la couronne (M. McDonnell), 47; retiré, 322.

PRESQU'ILE, péninsule de la :

Voir *Documents*, 220, 221.

PRINCE ARTHUR'S LANDING :

Voir *Documents*, 129.

PRISONS, travail dans les :—Pétition du conseil municipal d'Oxford demandant une législation à ce sujet, 18.

PRITIE, R. W. :

Voir *Documents*, 223.

PRIVILÈGES :

1. Nomination du comité permanent des privilèges et élections, 8, 14, 21. Pétitions de George C. Longley, et autres, demandant une investigation, en vertu de la 39 Vict. ch. 10; sec. 9 et 10 sur certaines prétendues pratiques de corruption dans *Grenville-Sud*; renvoyé au comité, 70. Membres ajoutés, 83.
2. M. Mackenzie, député pour le district électoral de Lambton, déclare de son siège qu'un individu du nom de John A. Macdonell a fait, étant assis dans cette Chambre, des remarques injurieuse à l'adresse du représentant de *Shefford*; que subséquemment il lui adressé une lettre contenant les mêmes injures. Sir J. A. Macdonald propose que le dit John A. Macdonell soit assigné à comparaître devant cette Chambre à sa prochaine séance. Amendement pour renvoyer l'affaire au comité des privilèges; l'amendement retiré et la motion principale adoptée, 423. Lu l'ordre. Lue la lettre au sujet du service de l'assignation, 436.